

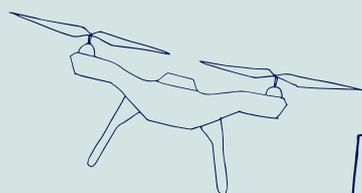
FCPI

AVENIR NUMERIQUE

Reporting pour
les investisseurs

1^{er} semestre 2020

RENDONS L'AVENIR POSSIBLE



Un placement pour rendre l'avenir possible.

Le futur se construit grâce à des entreprises portant la révolution numérique au cœur de l'industrie et de l'économie réelle.

Apporter des financements à ces entreprises innovantes à travers un FCPI, c'est soutenir l'économie de tout un pays et aider l'avenir à se construire.

Ces technologies stratégiques qui font l'étonnement d'aujourd'hui offrent, selon notre analyse, des fortes perspectives de croissance et seront dans tous les usages de demain.

AVENIR NUMERIQUE

Voici les entreprises déjà soutenues par le FCPI Avenir Numérique !

Liste des investissements réalisés au 30/06/2020



I-TEN

ITEN révolutionne le stockage de l'énergie dans les composants électroniques.

CRÉATION	2011
LOCALISATION	Lyon
NB D'EMPLOYÉS	20
CHIFFRE CLÉ	Capacité de production annuelle de plus de 10 millions de composants.
SITE WEB	www.i-ten.fr



Après avoir gagné la confiance de nos partenaires industriels et institutionnels, accueillir le fonds Avenir Numérique est pour nous source d'une grande satisfaction. Nous sommes fiers de pouvoir désormais partager notre aventure avec des investisseurs particuliers décidés à promouvoir l'industrie.

Fabien Gaben, CEO

ITEN conçoit et fabrique de manière industrielle des micro-batteries lithium ion entièrement solides. A très forte densité d'énergie, éco-conçues à base de matières premières ne nécessitant pas de recyclage lourd en fin de vie, les batteries d'ITEN équipent de multiples secteurs : médical, cartes à puce, objets connectés, capteurs industriels, ...

MICROEJ

MicroEJ est un éditeur de plateformes logicielles embarquées (OS) permettant le développement et le déploiement d'applications logicielles sur tout type d'objets électroniques.

CRÉATION	2005
LOCALISATION	Nantes et Boston (USA)
NB D'EMPLOYÉS	60
CHIFFRE CLÉ	Plus de 30 millions de dispositifs électroniques dans le monde utilisant MicroEJ.
SITE WEB	www.microej.com



La technologie MicroEJ fait fonctionner des millions d'appareils pilotés par des petites puces électroniques à l'image d'Android™ pour les smartphones. C'est disruptif, et nous sommes fiers que l'investisseur privé puisse contribuer à la révolution de l'internet des objets!

Fred Rivard, CEO – board member

La startup nantaise équipe déjà 37 millions d'objets connectés auprès de partenaires comme Bosch, Thales, EDF ou Airbus. Elle ambitionne d'atteindre les 150 millions d'objets connectés à son OS d'ici trois ans.

ARYBALLE

Aryballe développe et fabrique des bio-capteurs permettant des applications révolutionnaires dans le domaine de l'olfaction numérique.

CRÉATION	2014
LOCALISATION	Grenoble
NB D'EMPLOYÉS	40
CHIFFRE CLÉ	Une sensibilité et une palette aromatique équivalentes aux meilleurs nez humains.
SITE WEB	www.aryballe.com



Les applications grand public de nos capteurs sont très larges. Participer à notre financement, c'est nous aider à inventer le nez du futur!

Tristan Rousselle, Fondateur

Que ce soit pour identifier précisément l'instant à partir duquel le plat dans votre four sera parfaitement cuit ou pour détecter d'éventuelles pathologies chez un patient, les technologies olfactives disposent d'un énorme potentiel qu'Aryballe met à jour en travaillant sur des capteurs mêlant biochimie, optique et silicium.

AVENIR NUMERIQUE

Caractéristiques générales

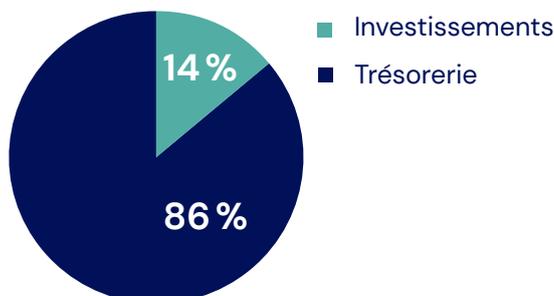
Forme juridique	FCPI IR
Code ISIN	FRO013434065
Région d'investissement	Europe
Valeur d'origine de la part (nominal)	100 €
Statut	En période d'investissement

Données au 30/06/2020

Valeur liquidative au 30/06/2020	95,10 €
Performance depuis l'origine (hors avantage fiscal)	-4,9%
Performance depuis l'origine (avec avantage fiscal IR)	+16,0%

Composition de l'actif

Actif net du Fonds au 30/06/2020 :
11,7 millions €



Distributions effectuées

Pas de distributions effectuées.

Le mot du gérant

Le FCPI Avenir Numérique est actuellement en phase de constitution de son portefeuille d'entreprises innovantes qui représenteront 72% de ses actifs d'ici le 31 juillet 2023.

Au cours du semestre, le Fonds a réalisé 3 investissements dans les sociétés ITEN, MICROEJ, ARYBALLE. Il a effectué un 4ème investissement en juillet dans EXOTRAIL – une startup du « new space » dont nous parlerons bientôt.

Le secteur du spatial connaît un vrai boom avec l'apparition d'acteurs privés qui portent des innovations dont l'apanage était jusqu'à récemment celui des grandes agences gouvernementales. Les secteurs adressés par les 3 sociétés actuellement en portefeuille (l'énergie durable, les logiciels pour l'internet des objets, l'olfaction numérique) sont également porteurs d'avenir et c'est pourquoi nous avons décidé d'en accompagner des entrepreneurs enthousiasmants.

Les investissements du Fonds sont réalisés sur un horizon de long terme. Les sociétés accompagnées ne génèrent pas immédiatement de contribution positive pour le Fonds car leur valeur se construit avec le temps. De fait, malgré la crise, leur valeur n'a pas non plus été impactée négativement, la pertinence de leur modèle d'affaires et leur développement n'ont pas été remis en cause.

La valeur de la part du Fonds est en recul depuis sa création en novembre 2019 en raison de l'évolution de la trésorerie qui a été placée dans des véhicules ayant été impactés par la crise sanitaire et de la comptabilisation des frais relatifs à la constitution et au fonctionnement du Fonds.

Cette lettre d'information est un document non contractuel, purement informatif, strictement limité à l'usage privé du destinataire. Les informations contenues dans ce document proviennent de sources dignes de foi mais ne peuvent être garanties. Toute reproduction totale ou partielle et toute diffusion à des tiers sont strictement interdites. La société de gestion ne saurait être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication et des informations qu'elle contient. La société de gestion rappelle que les fonds ne sont pas à capital garanti, qu'ils comportent des risques de perte en capital, des risques particuliers liés aux entreprises non cotées sur les marchés réglementés et qu'ils prévoient une durée de blocage longue. Les informations relatives aux sociétés n'ont pour but que d'informer les souscripteurs sur les participations des portefeuilles, ne doivent en aucun cas être considérées comme une recommandation d'achat ou de vente. Les informations légales concernant ces fonds, notamment leur DICI et leur règlement, sont disponibles sur simple demande via le site internet du Fonds: www.fcpiavenirnumerique.com

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les performances indiquées dans ce reporting prenant en compte les avantages fiscaux sont données à titre indicatif et ont été calculées pour un investissement optimisé fiscalement, bénéficiant du taux maximal de réduction d'impôt. En effet, cette réduction est définitivement acquise sous certaines conditions, notamment de durée de détention des titres, et dépend de la situation individuelle de chacun, le plafonnement des niches fiscales pouvant limiter la portée de cet avantage fiscal.